

ELABORER LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

Objectifs de la formation :

Public concerné :

Equipes d'encadrement, ressources humaines, direction

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours / modulable selon besoin

- **Compétence visée :** Développer une réflexion sur la Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences et la valorisation des parcours professionnels, dans une vision projet, en vue de l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion (LDG)
- **Aptitudes**
 - Connaître le cadre légal relatif aux LDG dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines
 - Comprendre et mettre en place volet promotion et de valorisation des parcours professionnels

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Travaux de groupe élaborés avec les participants sur la politique RH de l'établissement.

Le programme :

1. Cadre réglementaire

- Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, qui introduit les LDG
- Les 3 objectifs des LDG
 - Mettre en place d'une stratégie pluri annuelle de gestion des ressources humaines
 - Fixer des orientations générales en matière de promotion et valorisation des parcours
 - Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les procédures de recrutement et de promotion

2. Elaborer sa stratégie pluri annuelle de gestion des ressources humaines (Volet 1 des LDG)

- Etat des lieux : ressources humaines, effectifs, emplois, compétences
- Étude de l'absentéisme – agir sur l'absentéisme et prévenir la désinsertion professionnelle
- La formation
- Le temps de travail
- L'égalité professionnelle
- Les conditions de travail

3. Elaborer le volet promotion et de valorisation des parcours professionnels (Volet 2 des LDG)

- Elaborer les orientations générales de promotion et valorisation des parcours
- Fixer les critères de priorisation/sélection des agents
- Optimiser le processus inhérent à la campagne d'évaluation des professionnels

4. Elaboration du Plan d'action

- Pour chacun des chapitres, les participants seront amenés à réaliser un tableau de bord GRH
- Les objectifs SMART
- Les Moyens
- Les indicateurs
- La planification et la priorisation des actions
- L'intégration du plan d'action au document relatif aux LDG

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr